

Conférence Interministérielle Santé Publique

19 mai 2021

Rapport

Membres

○ Wouter Beke, Ministre (président de la CIM) + Katrien Van Kets, cheffe de cabinet	Gouvernement flamand
○ Ministre Christie Morreale + Yolande Husden, cheffe de cabinet adjointe	Gouvernement wallon
○ Ri De Ridder, conseiller (remplaçant du Ministre Vandenbroucke) ○ + Jan Bertels, chef de cabinet	Gouvernement fédéral
○ Ministre Antonios Antoniadis	Gouvernement de la Communauté germanophone
○ Ministre Valérie Glatigny + Delphine Haulotte, conseillère	Gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles
○ Ministre Bénédicte Linard + Déborah Cuignet, conseillère	Gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles
○ Ministre Alain Maron + Miguel Lardennois, conseiller	Commission communautaire commune, Commission communautaire française et Commission communautaire flamande
○ Kurt Doms, conseiller ○ Vincent Hubert, conseiller	Secrétariat de la Conférence interministérielle Santé publique

Invités :

○ Karine Moykens, secrétaire générale	Présidente du comité Interfédéral Testing et Tracing
○ Frank Robben, administrateur général	e- Health
○ Johan Pauwels ○ Nick De Swaef ○ Tom Van Renterghem	Passerelle d'audit SPF-AFMPS-INAMI

<ul style="list-style-type: none"> ○ Pedro Facon, Commissaire Corona du Gouvernement, ○ Carole Schirvel, Commissaire-adjointe ○ Dirk Ramaekers, Président de la Taskforce Vaccination ○ Laurence de l'Escaille, conseillère 	Commissariat Corona du Gouvernement
<ul style="list-style-type: none"> ○ Isabelle Van Der Brempt, cheffe de service ○ Saskia Van den Bogaert, cheffe de cellule 	SPF Santé Publique, Sécurité de la Chaîne Alimentaire et Environnement

Excusés

<ul style="list-style-type: none"> ○ Ministre Frank Vandenbroucke 	Gouvernement fédéral
----------------------------------------------------------------------------------	----------------------

1. Politique en matière de COVID-19

1.1. Opérationnalisation stratégie de vaccination COVID-19

1.1.1. Déploiement de la stratégie de vaccination : état des lieux

Le déploiement est présenté sur la base d'une présentation au format PDF (disponible sur SharePoint).

Les éléments suivants sont ajoutés :

- Les détails concernant les chiffres de vaccination des personnes présentant une comorbidité sont disponibles sur <https://observablehq.com/@tf-vaccination/belvax> ;
- L'état de la situation en ce qui concerne les problèmes de production en rapport avec le vaccin JJ est commenté ; pour l'instant, ceci n'a aucun impact sur la campagne de vaccination. Il y aura toutefois un impact si les problèmes ne sont pas résolus la semaine prochaine.
- En certains endroits, on a le sentiment que des personnes jeunes sont vaccinées plus tôt que des personnes plus âgées. Le système central d'invitation à la vaccination (y compris QVAX) respecte la stratégie définie par la CIM. En cas d'excédents plus importants dans un centre de vaccination, il est possible que des groupes d'âge plus jeunes soient invités relativement vite, notamment lorsque des personnes plus âgées ne figurent pas sur la liste de réserve. Les centres de vaccination peuvent également travailler avec leurs propres listes, qui par définition ne sont pas connues du système central d'invitation. Il est possible de contacter F. Robben pour des analyses plus précises en cas de problèmes éventuels.

1.1.2. Vaccination Diabes rouges

CONCLUSION ET DECISION

1. La CIM marque son accord sur la vaccination des Diabes rouges et des personnes qui les accompagnent en perspective du championnat européen de football. Et il y a un engagement que tous les joueurs se feront vacciner. L'Union belge de football et les joueurs concernés se sont engagés à assurer la communication, entre autres via leurs propres canaux de médias sociaux. Il s'agit au total de 50 personnes au maximum. La préférence est accordée au vaccin JJ.

1.2. Analyse de la capacité hospitalière 2^e vague et estimation préliminaire du retard de soins cumulé 2020 : présentation et Q&R.

L'équipe d'audit des hôpitaux de l'INAMI, du SPF et de l'AFMPS présente les résultats de l'analyse (PPT sur SharePoint).

Les constatations relatives aux soins à rattraper, et aux moyens nécessaires à cet effet, sont pertinentes également pour les soins ambulatoires, y compris au niveau de la première ligne. Il est souligné qu'une approche interfédérale ou un "plan de rattrapage" est probablement nécessaire.

Il est proposé que la communication des ces résultats d'audit soit coordonnée par les services de communication du SPF, de l'INAMI et de l'AFMPS en accord avec la VBS, les associations de médecins généralistes, les mutualités, les associations de patients.

CONCLUSION ET DÉCISION

2. Les services de communication du SPF, de l'INAMI et de l'AFMPS organiseront une communication concernant les analyses présentées.
3. Les administrations fédérales ainsi que régionales et communautaires compétentes sont invitées à (continuer de) développer et communiquer leur vision, leurs idées et leurs plans éventuels pour la prise en charge des soins reportés. Dès que des informations suffisantes seront disponibles, un processus de coordination sera inscrit à l'ordre du jour de la Préparatoire.



1.3. Testing & tracing

1.3.1. IFC testing & tracing : update - résumé

CONCLUSION ET DÉCISION

4. La CIM prend connaissance de la présentation.

1.3.2. Demande de financement fédéral pour l'événement de test Diabètes rouges : discussion et décision

L'Union royale belge de football a demandé aux autorités de financer les tests dans le cadre des matchs de l'équipe belge de football des 3 et 6 juin. La ministre Glatigny souhaite discuter de cette demande au sein de la CIM.

CONCLUSION ET DÉCISION

5. La CIM n'est pas disposée à financer ces tests.

2. Approbation des PV par e-mail

CONCLUSION ET DÉCISION

6. Les procès-verbaux des réunions de la CIM des 12 et 17 mai seront approuvés par voie électronique conformément aux accords lors de la Préparatoire.

3. Divers

3.1. Le commissaire Corona rappelle les décisions de l'OCC en matière de ventilation. Une note a été transmise à la Préparatoire. Le RMG coordonne la mission en ce qui concerne les établissements de soins. Une mise en garde a déjà été émise quant à la difficulté, voire l'impossibilité financière ou en termes d'infrastructure.

3.2. On attend prochainement une communication de la Commission européenne à propos du 3^e Purchase Agreement (accord d'achat) avec Pfizer/BioNTech.

4. Communication

Pas de communiqué de presse.

5. Prochaine réunion : le 26 mai 2021 de 8h00 à 10h30.